

COMPTE RENDU FORMATION SPECIALISEE DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION FS CSA I DU 17 AVRIL 2023

Dans la foulée du 1er CSA et malgré les consignes de l'intersyndicale douanière et finances publiques, nous étions réunis pour cette 1ère formation spécialisée de l'histoire. Comme pour le CSA, nous ne sommes venus que contraints et forcés par les décisions d'autres et appelons les agents à rejoindre les défilés de manifestation du 1er mai contre la décision autoritaire d'un président ultra-libéral hors sol, destructeur du service public, dont la seule réussite n'aura été que la casse du modèle social français et un tapis rouge déroulé à l'extrême droite.

Pour ce qui est du service public, les nuages s'accumulent et la mise en place des formations spécialisées du CSA pour les questions d'hygiène et sécurité en lieu et place des CHSCT est tout sauf anodine: en mettant fin à l'inter-directionalité (le CHSCT comprenait les impôts, la douane, l'INSEE, la DIRCOFI, tous les services du ministère des finances), en réduisant les droits des représentants du personnel (par exemple le recours à l'expertise externe du ministère du travail sur les projets d'importance qui n'est plus possible), en réduisant à peau de chagrin le nombre de séances annuelles, l'administration sait pertinemment quel objectif elle mène, réduire encore s'il était possible le peu de contre-pouvoirs syndicaux contre toutes ses décisions arbitraires et minimiser l'information des personnels... Et tant pis si la grande perdante, c'est la notion d'hygiène et sécurité, ce n'est pas la priorité de Dussopt et de sa clique de directeurs.

Allez, un petit résumé quand même malgré l'amertume voire la colère quand on voit nos grands chefs, incapables de pondre le moindre règlement intérieur en 3 ans, nous obliger à nous en référer au règlement de feu le comité technique pour gérer le fils spirituel (un peu limité, le fils spirituel...) du CHSCT. Vive le bricolage, "la mazèque" comme on dit chez nous...

I I DUERP-PAP 2022-2023

Saluons d'abord l'effort de la direction et de la nouvelle assistante de prévention (à qui on souhaitera a minima de bonnes conditions de travail et de durer un peu, ça changerait...), on a obtenu le bilan SST absent l'an dernier et il se révèle à la fois assez exhaustif et sincère à notre sens. Oh, bien sûr , il reste quelques actions non réalisées par rapport aux objectifs passés, mais au moins les documents préparatoires ont-ils le mérite de le reconnaître et de nous permettre la lisibilité et la continuité d'analyse.

Sur le fond, nous ne reviendrons pas sur les lignes covid, nous aussi on en peut plus. On oublie, na. Non, on rigole, ça reste bien présent et nous devons en tenir compte...

Nous notons le réel effort entrepris suite à la demande de la CGT l'an dernier, pour améliorer la formation des agents et leur permettre de faire face à l'opacité arbitraire des LDG et du conseil de direction, véritable "chambre noire" de la mobilité. Les actions de formation de la Conseillère en Evolution Professionnelle (CEP), "l'industrialisation" de la formation des néo-arrivants, ne peuvent qu'œuvrer à aider les agents, pourvu que personne ne soit exclu des offres de formation. Nous notons également que les agents peuvent demander un entretien à leur hiérarchie directe pour évoquer leur fiche de proposition, même si on a peu d'espoir sur l'efficacité de ce dispositif et même si on n'arrêtera jamais d'exiger l'abrogation de cette loi et de ses conséquences catastrophiques pour les personnels.

Nous avons également relevé que malgré quelques situations individuelles qui auraient pu être étudiées avec plus de souplesse, dans l'ensemble l'atterrissage du télétravail et sa mise en œuvre à la DNSCE se sont bien mieux passés que dans beaucoup de services douaniers. On reste quand même vigilants à rappeler à la parité administrative qu'en droit administratif une nécessité de service, ça ne se décrète pas, ça se justifie...

Par ailleurs, les réponses systématiquement positives aux demandes d'aménagement des médecins du travail, ça n'est pas non plus quelque chose qui nous déplaît.

Bon allez, ça serait pas un compte rendu de la CGT si on râlait pas un peu...

On va pas non plus s'acharner sur la direction, ils suivent les ordres, mais une campagne duerp-pap

sans consulter les agents (1 an sur 2, on le rappelle), c'est un peu Les Tontons Flingueurs sans les dialogues... En tout cas, on a demandé aujourd'hui que les vœux du PAP 2022 ne restent pas pieux, de la campagne d'information sur les besoins de fauteuils ergonomiques à domicile à la sécurisation de l'aubette surveillance ou à la formation spécifique SAU à la gestion des appels difficiles; bref, on sera attentifs à la présence de ces objectifs non réalisés sur le DUERP 2023 et surtout aux réponses concrètes.

Dans la ligne de nos représentants nationaux, nous avons rappelé que la demande d'équipement à domicile au même niveau que celui au travail, mais aussi la revalorisation de l'indemnité forfaitaire de télétravail face aux 17% d'augmentation des frais relevés par l'UGICT (on vous a déjà dit qu'ils faisaient du bon boulot, ceux-là?), restent des revendications fortes de notre syndicat, en accord avec l'article 6 du décret du 5 mai 2020 sur le télétravail, qui a mis en PLS tous les comptables budgétaires des ministères. Oui, on sait, y'a plus d'sous ma pauvre dame, on a bien compris ce sont les services publics et les citoyens qui vont payer la facture du "pognon de dingues"... La direction locale se contente donc, sans besace, de suivre uniquement les prescriptions médicales, mais ce n'est malheureusement qu'un constat général partagé.

II Bilan ssct de l'année écoulée

Il a déjà, on l'a dit plus haut, le mérite d'être né... Y sont évoqués le DUERP-PAP, le suivi des mesures standards du bâtiment (extincteurs, ascenseurs...), les actions de formation sécurité (surveillance, SST, habilitations électriques) ou le bilan exercice incendie. A ce sujet, on s'est un peu fait taper sur les doigts par l'inspecteur de santé et sécurité au travail (ISST) parce qu'on avait pas fait les exercices semestriels obligatoires. Notons aussi la présentation d'une fiche réflexe du ministère sur le risque incendie, qui préconise la fin des guide et serre-file identifiés, tout le monde doit être sensibilisé et savoir agir en conséquence ; ça va évidemment poser le problème de l'effort de formation général et dans le contexte actuel on promet pas un avenir foufou à cette fiche...

Par contre, on va s'attarder sur un point particulier, parce qu'il est source de crispations récurrentes à la DNSCE: le très faible nombre de mentions au registre hygiène et sécurité nous apparaît un signal faible de la politique de prévention et nous n'avons eu de cesse, toutes OS confondues d'ailleurs, de demander un meilleur accès à ce registre depuis des années. Verrait-on le bout du tunnel? Il paraîtrait même que la MOA c'est pour le mois prochain et la prod en Juillet...

Dans ce registre, une mention a cristallisé des débats et concerne la salle de repos du 3e étage, dévolue initialement aux SAU, mais que la direction juge sous-occupée et qu'elle veut mutualiser. Pour ce qui nous concerne, si nous sommes bien conscients de la nécessité d'un espace de repos et de silence TOTAL pour des agents éreintés par les conversations parfois tendues qu'ils subissent, nous croyons vraiment qu'il doit être possible de mutualiser cette salle à tous les services, pourvu que cette notion de tranquillité absolue y soit respectée par tous ceux qui ont besoin de s'isoler un moment, quelle que soit leur raison. Alors on n'est pas non plus en accord total avec la direction, qui veut centraliser tous les espaces de convivialité à la cafeteria ; peut-être une solution pourrait-elle être trouvée en ménageant un espace de convivialité supplémentaire à cet étage... y'a moyen, non?

IIII Plan de formation et rôle de l'Animateur de la Politique Ministérielle de Prévention (APMP)

L'APMP spécifiquement en charge de la DNSCE et ex-secrétaire du CHSCT, Mme Marie Claviere, nous a présenté sa feuille de route issue de la note d'orientation ministérielle de 2023 ; son rôle dans la chaîne de prévention est censé être renforcé, elle doit sous les ordres de l'ISST animer la politique de prévention des administrations à sa charge, dont la gestion des budgets propres à chaque FS CSA, mais aussi le plan de formation mutualisé au sein du ministère.

Quelques chiffres d'abord: la DNSCE bénéficiera de 107 euros par agent sur un budget ssct local spécifique, soit une enveloppe globale hors réserve obligatoire de 9% de 21 519 euros. Elle bénéficie également d'une quote-part de 4 000 euros environ (20 euros par agent) sur un budget mutualisé de formation sur la région (165 000 euros). Le plan de formation ssct s'articule entre ces 2 budgets et des fonds purement locaux peuvent être mobilisés pour des formations spécifiques au site, si nécessaire en plus du budget formation initialement dédié. Pour mémoire en 2022, la DNSCE ce sont 90 agents en formation pour un budget d'environ 8 000 euros.

Pour la direction, l'objectif est de renforcer les formations sécurité au niveau de l'équipe surveillance, notamment pour les formations secourisme et SST (s'il reste des places...). Plus généralement, l'APMP a précisé la possibilité de former un formateur local, ce qui nous a semblé, toutes OS confondues, assez cohérent comme perspective.

Voyons maintenant les coulisses du spectacle : et oui, nous aussi on trouve ça très bien, mais la réalité est bien plus prosaïque: y'a plus un rond et les fins de mois vont être bien difficiles, surtout les 30 derniers jours... Les 4 000 euros pour la formation sont déjà dépensés et le reste du budget va se siphonner comme une vulgaire nappe phréatique au XXIe siècle.

Parlons-en du renforcement de la politique de prévention... Entre un ISST, une APMP et des médecins du travail qui vont courir les réunions à droite à gauche du lundi au samedi, on vous promet pas tout de suite une flopée de rapports, d'études et de recommandations, y a la queue au guichet. On leur en veut pas, ils font ce qu'ils peuvent avec les moyens qu'on leur donne, mais pour tout vous dire on leur souhaite bien du courage et on espère que ça leur rapportera au moins quelques miles et des sandwichs gratuits sncf... Et on n'ose pas imaginer ce qui pourrait se passer en cas de situation d'urgence...

On vous le cache pas, on est un peu désabusés devant le cynisme du ministère en matière de prévention tant il y' a loin de la coupe aux lèvres et des paroles aux actes. Un président récemment disparu (pas forcément de notre crémerie, mais bon, au moins était-il plus marrant que l'actuel) proférait que les promesses n'engageaient que ceux qui y croyaient...Nous, on y croit plus et on se laissera pas forcément endormir.

Que cela ne vous empêche pas de prendre soin de vous et de vos proches.

Vos élus Christophe Pagès et Nathalie Poulcallec en qualité d'experte, se tiennent à votre disposition pour toute demande supplémentaire.

PS: Un prompt rétablissement à notre collègue et élu SNAD-CGT Marc Pilo qui nous a bien manqué aujourd'hui.